



# Keleier Ploneis

COMMUNE ADHERENTE A QUIMPER AGGLOMERATION

Octobre 2016  
Bulletin mensuel n° 254  
Rédaction et édition :  
Mairie de Ploneis

## Mairie

☎ 02 98 91 08 07

Fax 02 98 91 10 58

Site internet :

[www.ploneis.com](http://www.ploneis.com)

courriel :

[mairie.ploneis@wanadoo.fr](mailto:mairie.ploneis@wanadoo.fr)

## Heures d'ouverture au public :

### Du lundi au vendredi

9 h - 12 h

13 h 30 - 17 h

### Le samedi

9 h - 12 h

## Permanences du maire et des adjoints :

### Christian CORROLLER Maire

sur rendez-vous

### Christine FLOCHLAY

Adjointe aux affaires  
scolaires

sur rendez-vous

### André LAUDEN

Adjoint aux travaux, à  
l'urbanisme et aux bâtiments  
sur rendez-vous

### Geneviève DANION

Adjointe à la communication  
et aux affaires sociales  
sur rendez-vous

### Joël BOTHOREL

Adjoint aux associations,  
jeunesse et cadre de vie  
sur rendez-vous

## Conseil municipal

### Extrait de la séance du 2 septembre 2016

#### Acquisition de locaux dans l'immeuble Le Kreisker

La commune avait réservé une cellule professionnelle au sein de l'immeuble « Le Kreisker ».

La société Aiguillon Construction propose aujourd'hui d'acquérir la cellule n°8, d'une surface brute de 85,61 m², au prix de 123 000,00 € TTC destinée à l'aménagement d'un cabinet médical.

Accord du Conseil à l'unanimité

#### Travaux de viabilisation espace « Le Kreisker »

Dans le cadre de la réalisation des travaux, une convention doit être signée entre le SDEF et la commune de PLONEIS afin de fixer le montant du fond de concours qui sera versé par la commune au SDEF.

L'estimation des dépenses se monte à :

|                                          |                       |
|------------------------------------------|-----------------------|
| - Réseau B.T. extension .....            | 10 200,00 € HT        |
| - Réseau B.T. desserte .....             | 1 740,00 € HT         |
| - Eclairage Public .....                 | 44 500,00 € HT        |
| - Réseau téléphonique (génie civil)..... | 3 100,00 € HT         |
| <b>Soit un total de .....</b>            | <b>59 540,00 € HT</b> |

Voté par délibération du SDEF le 29 octobre 2014, le financement s'établit comme suit :

|                                   |                |
|-----------------------------------|----------------|
| - Financement du SDEF .....       | 15 825,00 € HT |
| - Financement de la commune ..... | 44 335,00 € HT |

Accord du Conseil à l'unanimité.

#### Construction d'une salle multifonctions – Demande de subvention

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de construire une salle à usage multiple et partagé au terrain des sports afin d'accueillir les différentes activités sportives, culturelles et de loisirs de la commune.

Le programme des travaux est le suivant :

|                                       |              |
|---------------------------------------|--------------|
| - Montant des travaux .....           | 350 456,70 € |
| - SPS - Contrôle technique - MO ..... | 50 000,00 €  |

Le coût total de l'opération est estimé à **400 456,70 € H.T.**

Accord du Conseil, à l'unanimité, pour effectuer une demande de subvention auprès du Ministère de l'Intérieur.

#### Salle multifonctions – Lancement de la consultation de maîtrise d'oeuvre

Le Conseil autorise le maire à lancer la consultation pour le choix du maître d'oeuvre dans le cadre du projet de construction d'une salle à usage multiple et partagé au terrain des sports.

Il propose également de lancer une consultation pour une étude géotechnique si besoin, les missions de SPS et de contrôle technique.

---

## Conseil municipal (suite)

---

### Installation de 2 conseillers municipaux

Suite au décès de Monsieur Henri-Noël GUILLOU le 18 juillet 2016 et à la démission de Monsieur Stéphane LE BOURDON, par courrier en date du 5 août 2016, Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de procéder à l'installation de deux nouveaux conseillers municipaux.

Conformément à l'article L.270 du Code Electoral « *Le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette même liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit* ».

Madame Nicole DEMARE, venant immédiatement dans l'ordre de la liste « Agir Ensemble » après le dernier élu, il convient de procéder à son installation dans les fonctions de conseillère municipale.

Monsieur Nicolas PETILLON venant immédiatement dans l'ordre de la liste « Plonéis Demain » après le dernier élu, il convient de procéder à son installation dans les fonctions de conseiller municipal.

### Installation d'un nouveau conseiller communautaire

Suite à la démission de Monsieur Stéphane LE BOURDON, conseiller communautaire à Quimper Communauté, Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de procéder à l'installation d'un nouveau conseiller communautaire.

Conformément à l'article L.273-10 du Code électoral, dans une commune de 1 000 habitants et plus, « *Lorsque le siège d'un conseiller communautaire devient vacant, pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe élu conseiller municipal (...) suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller à remplacer a été élu. (...) Lorsqu'il n'y a plus de candidat élu conseiller municipal (...) pouvant le remplacer sur la liste des candidats au siège de conseiller communautaire, le siège est pourvu par le premier conseiller municipal (...) de même sexe élu sur la liste correspondante des candidats aux sièges de conseiller municipal n'exerçant pas de mandat de conseiller communautaire* ».

Il poursuit en indiquant que le suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire de la liste « Plonéis demain » n'étant pas de même sexe que le candidat démissionnaire, le siège doit être pourvu par M. Stéphane BARRE, premier candidat suivant non élu communautaire sur la liste correspondante.

*Les nouvelles compositions des commissions municipales sont disponibles sur le site de la commune*

### Désignation des membres élus du CCAS

Suite au décès de M. Henri-Noël GUILLOU, membre élu du CCAS, il y a lieu, en raison de l'absence de candidat restant sur les listes de procéder à une nouvelle élection pour le Conseil Municipal de l'ensemble des administrateurs élus.

Après un vote, sont désignés membres élus au sein du Conseil d'Administration du CCAS les 8 membres suivants : *BERNARD Chantal, PERNEZ Annick, DANION Geneviève, GOURMELIN Jean-Pierre, CORNEC Caroline, HENAFF Nicole, FLOCHLAY Christine, DEMARE Nicole.*

### Convention ALSH Guengat

Accord du conseil municipal, à l'unanimité, pour renouveler la convention de partenariat avec l'ULAMIR, les communes de Guengat et Plogonnec pour la gestion de l'ALSH sur Guengat à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

*Jean-Loup THOMAS, intéressé dans ces dossiers, n'a pas pris part à ces votes.*

### Convention ALSH du mercredi

Accord du conseil municipal, à l'unanimité, pour renouveler la convention de partenariat avec l'ULAMIR, pour la gestion de l'ALSH du mercredi sur Plonéis à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

### Bail professionnel cabinet de Kinésithérapeute

La commune de Plonéis est propriétaire du cabinet de kinésithérapeute depuis le 12 août 2016. Monsieur le Maire a eu plusieurs contacts avec Mme Laëtitia TOLEN, kinésithérapeute, et qui souhaite louer ce local afin d'y installer son cabinet. Le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à souscrire un bail professionnel avec Mme TOLEN et à fixer le montant du loyer.

### Convention de gestion des bibliothèques transférées à Quimper Communauté

Suite au transfert de gestion de la bibliothèque de Locronan à Quimper Communauté et en l'absence de définition pour les petits travaux et urgences au sein de la convention du 22 février 2005 relative aux modalités de gestion des bibliothèques transférées à Quimper Communauté, il est proposé la signature de l'avenant n°2 relatif à cette dernière convention.

Accord du conseil à l'unanimité.

## Conseil municipal (suite)

### Réalisation de travaux sur les réseaux - Création d'un groupement de commandes

Le présent accord-cadre de travaux sur les réseaux humides prendra fin le 4 mars 2017. En conséquence, sa reconduction est nécessaire.

Dans ce contexte, afin de permettre à Quimper Communauté, compétente en matière d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales et à la commune de Plonéis, compétente en matière de défense incendie, de lancer des consultations communes lors de la réalisation conjointe de travaux de réseaux et ainsi, pouvoir bénéficier de conditions financières plus avantageuses et d'une meilleure coordination sur les chantiers, ces deux personnes publiques décident de créer un groupement de commandes en vue de la passation d'un nouvel accord cadre pour les marchés de travaux de réseaux.

Sont exclus de cette convention :

- Les travaux de faible montant ou urgents pour lesquels des marchés à bons de commande ont déjà été conclus,
- Les travaux de réhabilitation par l'intérieur,
- Les travaux spéciaux faisant appel à des compétences particulières.

Accord du Conseil à l'unanimité. Quimper communauté est désigné comme coordonnateur.

*Le compte-rendu complet de la séance est consultable en mairie ou sur le site de la commune [www.ploneis.com](http://www.ploneis.com) (rubrique : mairie/compte-rendu)*

## Vie municipale

### CAMPAGNE DE DÉRATISATION



La prochaine campagne de dératisation aura lieu le **vendredi 14 octobre 2016** sur l'ensemble de la commune.

Pour mener à bien cette campagne, la S.A.B procède à la dératisation de tous les lieux propices à l'habitat des rats.

Conjointement à ces travaux, une distribution d'appâts raticides est faite **toute l'année** à la mairie.

Inscriptions en mairie au 02 98 91 08 07  
ou par mail [mairie.ploneis@wanadoo.fr](mailto:mairie.ploneis@wanadoo.fr)

### RECENSEMENT NATIONAL

Les jeunes, nés en octobre 2000, doivent se faire recenser à la mairie juste après leur date anniversaire.

**Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.**

La mairie remet une attestation de recensement valable pour les concours ou examens.



Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

### ENTRETIEN DES VOIES QUI LONGENT MAISONS ET JARDINS

La Commune entend préserver un cadre de vie agréable pour ses habitants. Aussi, merci d'appliquer ces quelques consignes :

- **Débroussaillage** : en zone urbaine ou semi-urbaine, chacun est tenu de débroussailler son terrain afin d'éviter toute gêne pour ses voisins.
- **Taille des haies** : les haies en bordure de voie publique ne doivent pas dépasser sur le trottoir essentiellement réservé au passage des piétons.

### REPAS DES ANCIENS

Cette année, le repas des anciens aura lieu au restaurant scolaire le **dimanche 23 octobre à 12 h**

N'oubliez pas de retourner votre coupon réponse en mairie. Merci.

### OUVERTURE DU CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

Mme Laetitia TOLÉN, masseur-kinésithérapeute, a débuté son activité depuis le 1<sup>er</sup> octobre. Elle exerce dans le cabinet situé au 2 chemin de Kerveur. Pour toute demande vous pouvez la contacter au 09 86 79 15 66.

### CHIENS TENUS EN LAISSE : C'EST OBLIGATOIRE !

Il est fréquent de voir des maîtres laisser librement gambader leur chien, lors de la promenade quotidienne, quitte même à le laisser divaguer hors de portée de voix. Pourtant, pour ceux qui l'ignoraient, nos amis les canidés doivent être tenus en laisse sur la voie publique, ainsi que sur les plages du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre.

Surpris en flagrant délit de chien en liberté, certains maîtres s'insurgent et rétorquent, « Mon chien est amical, il n'a jamais mordu quiconque » ; « Il n'est pas agressif pour deux sous, il a besoin de se défouler, il obéit aux ordres », sauf que nul n'est à l'abri d'un élan fougueux ou d'un comportement menaçant de son animal.



## Manifestations d'octobre

|                    |                              |
|--------------------|------------------------------|
| <b>Dimanche 16</b> | Vide greniers de Sainte Anne |
| <b>Samedi 22</b>   | Loto de l'ESP                |

## AMICALE POUR LE DONG DU SANG

Distribution de flyers environ 3 fois dans l'année pour annoncer les dons du sang sur Pluguffan. L'association recherche des bénévoles pour la distribution sur Plonéis.

Prendre contact avec la mairie.



## PROGRAMME RAM

**Activités pour les enfants et les assistantes maternelles à la salle Ti an Dourigou à 9 h 30 et 10 h 30 :**

- **Mardi 4 octobre** : jeux libres
  - **Vendredi 14 octobre** : découverte de l'espace douceur à l'accueil périscolaire de Plogonnec
- Pas d'activités pendant les vacances scolaires*

**Accueil sur RDV pour les parents employeurs ou futurs employeurs d'assistantes maternelles ou pour les assistantes maternelles, à la salle Ti an Dourigou :**

- **Mardi 25 octobre** de 14 h à 17 h

**Contact :** Yvonne BEUZE ou Yannick COLLOCH au 02 98 98 38 42 (ne pas hésiter à laisser un message) ou ram4pgl.caffinistere@caf.cnafmail.fr (pour prendre un RDV ou pour autre renseignement)



## Programme des matchs de l'E.S.P. en octobre

### SÉNIORS

|                                  | ÉQUIPES | ES PLONEIS 1                | ES PLONEIS 2               |
|----------------------------------|---------|-----------------------------|----------------------------|
| <b>D<br/>A<br/>T<br/>E<br/>S</b> | 02/10   | PLONEIS<br>ENT.S. LANDUDEC  | PLONEIS<br>GOULIEN SP      |
|                                  | 09/10   | -                           | GOULIEN SP<br>PLONEIS      |
|                                  | 16/10   | PLOUHINEC AS<br>PLONEIS     | PENMARC'H CS<br>PLONEIS    |
|                                  | 23/10   | PLONEIS<br>ET.S. BEUZECOISE | ENT.S. MAHALON<br>PLONEIS  |
|                                  | 30/10   | FC PEN AR BED<br>PLONEIS    | PLONEIS<br>ENT.S. LANDUDEC |

## BOKWA FITNESS

Le Bokwa c'est LA nouvelle tendance fitness qui risque de vous rendre accro dès la rentrée : simple, ludique et efficace. Celui-ci a été inventé à Los Angeles par Paul Mavi (sud-africain).

On sculpte son corps, mais on se défoule, on évacue le stress et les tensions.

Le Bokwa consiste à dessiner des chiffres et lettres avec ses pieds sur des musiques entraînantes.

Tout le monde peut s'inscrire et venir danser !



**Mercredi de 19h 40 à 20 h 40**

**Salle Ti an Dourigou**

## Super Loto de l'ESP

L'Étoile Sportive de Plonéis organise son loto annuel le **Samedi 22 octobre à 20 h à la salle Ti an Dourigou**

### PRIX :

- bons d'achat de 500, 300, 200 et 100 €
- une tablette numérique
- un appareil photo
- une plancha
- un micro-ondes
- une friteuse
- Et de nombreux autres lots...

Buvette - Gâteaux - Sandwichs



## ETOILE SPORTIVE DE PLONEIS

L'étoile sportive de Plonéis va organiser une journée papier  
**le samedi 18 février 2017**

Pensez déjà à mettre de côté journaux, catalogue, papiers, publicité...

**Rendez-vous au terrain des sports en février**

Contact 06 81 75 26 20

## VIDE-GRENIERS

L'Association Ste Anne Prat ar Raz organise le **dimanche 16 octobre 2016**, de 9 h à 18 h, son 9<sup>e</sup> vide-greniers à la salle Ti an Dourigou.

- ① 02 98 95 00 28 (après 20 heures)
- ① 06 70 63 15 24 (après 18 heures)

@ : [asso-ste-anne@orange.fr](mailto:asso-ste-anne@orange.fr)

site internet : <http://chapelle-sainte-anne-ploneis.fr/>

## Vie associative (suite)

### SPECTACLE DE L'ASSOCIATION LES AMIS DE LA CHAPELLE DE LA BOISSIÈRE THÉÂTRE BOUT DU MONDE

Le samedi 12 novembre 2016 à la salle Ti an Dourigou

Le théâtre du bout du monde vous présente son dernier spectacle

#### QUI VEUT MARIER MON FILS

Une comédie écrite et réalisée par l'ensemble de ses actrices et acteurs. Plus de 2 heures de spectacle, du théâtre, de la musique, de la danse. Cette comédie rurale vous fait vivre la vie d'un village autour de son clocher, de son épicerie, son club de 3<sup>ème</sup> âge et ses habitants.

Vivre ensemble, partager ses problèmes et surtout faire tout pour marier le dernier célibataire du village, le fils de Marie Gertrude. Il décide de l'inscrire à l'émission de télé << Qui veut marier mon fils >>

La troupe **T B M** n'est plus à présenter.... Elle sillonne nos villages pour nous apporter un peu de bonheur et surtout nous faire rire.

**Tarif:** 8 € adultes, 4 € enfants de moins de 12 ans - Contact: Guy BARRE au 02 98 91 01 48.

**Au samedi 12 novembre 2016 pour une soirée de rire**

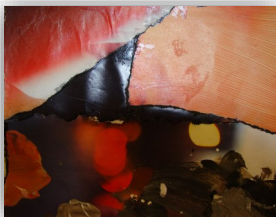
#### LES ACTUALITÉS DE L'ULAMIR EN OCTOBRE

33 rue Laënnec - 29710 PLONEIS

☎ : 02 98 91 14 21 ou [ulamir.ebg@wanadoo.fr](mailto:ulamir.ebg@wanadoo.fr)



#### EXPOSITION DE L'ATELIER "INCOGNITO" : DU 5 AU 28 OCTOBRE 2016



Fidèle à la tradition, l'Atelier "Incognito", qui travaille chaque semaine, depuis plusieurs années, dans les locaux mis à sa disposition par l'ULAMIR à Guengat, exposera ses travaux dans les locaux de Plonéis du 5 au 28 octobre 2016. Les quatorze membres de l'Atelier ont le plaisir de vous inviter à découvrir la diversité de leurs créations : diversité de styles, de techniques, mais ayant en commun l'ambition de faire chanter formes et couleurs.

*Vernissage : Vendredi 7 octobre 18 h 30*

*Pratique : Exposition visible au centre social Ulamir e Bro Glazik, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h*

### VACANCES DE LA TOUSSAINT

#### INSCRIPTIONS ALSH

Les accueils de loisirs de Pluguffan et Guengat seront ouverts durant les vacances de la toussaint du **20 octobre au 2 novembre**. Pour les familles de Plonéis, possibilité d'inscrire votre enfant dans l'un de ces deux accueils. Inscription obligatoire avant le **5 octobre dernier délai**. Dossiers d'inscriptions et fiches prévisionnelles disponibles dans les accueils de loisirs, à l'Ulamir ou sur notre site <http://ulamir-ebg.org/> rubrique docs en ligne.

#### Renseignements :

Alsh Guengat : 02 98 91 16 62 / [alshguengat@ulamir-ebg.org](mailto:alshguengat@ulamir-ebg.org)

Alsh Pluguffan : 02 98 94 32 12 / [alsh@ulamir-ebg.org](mailto:alsh@ulamir-ebg.org)

#### ESPACES JEUNES

L'espace jeunes de Plonéis est ouvert

**du 20 octobre au 2 novembre 2016.**

Les horaires d'ouverture seront affichés dans les espaces jeunes et sur notre site <http://ulamirebg.wixsite.com/espacesjeunes> où vous trouverez également le planning des activités proposées et les inscriptions en ligne.

#### LES HORAIRES EN PÉRIODE SCOLAIRE



**Mercredi : 16 h 30 / 18 h 30**

**Samedi : 16 h 30 / 18 h 30**

**Vendredi soir : activité / sortie intercommunale**

#### L'ÉCHAPPÉE BELLE

##### *Espace de jeux pour les petits et les grands*

Ces ateliers parents/enfants sont avant tout des moments d'échange, de complicité et de découverte pour les petits et les grands. Les ateliers sont ouverts à tous (enfants de 0 à 3 ans, parents, grands-parents...).

Les prochaines rencontres :

- **Pluguffan** : 5 octobre
- **Plomelin** : 8 octobre
- **Plogonnec** : 12 octobre
- **Guengat** : 15 octobre

**Horaires :** 10 h 30 à 11 h 30 - **Tarif :** 1 € par enfant

#### LUDOTHEQUE

##### **SOIRÉE JEUX POUR LES 8-12 ANS**

**Mardi 18 octobre**

de 20 h à 22 h - 2 €

##### **SOIRÉE JEUX " QUE POUR LES GRANDS "**

**Vendredi 14 octobre** à partir de 20 h 30

Renseignements : Ludothèque de Pluguffan

02 98 94 34 85

---

## Vie associative (suite)

---

### ALSH DE GUENGAT



Bientôt les vacances de la Toussaint, du jeudi 20 octobre au mercredi 2 novembre inclus. Inscriptions jusqu'au 4 octobre, ensuite suivant les places disponibles. Nous accueillons les enfants de toutes communes, en journée, 1/2 journée avec ou sans repas.

Vacances sportives, vacances nature, au choix !

Des vacances riches en activités puisque nous participons cette année au Noël de Trévarez, en projet la maquette sur le thème "l'Arche de Léon" qui sera exposée du 19 novembre au 2 janvier au château de Trévarez.

Le lundi 31 octobre nous fêterons Halloween à Guengat, préparez vos sucreries !

Rencontre intergénérationnelle le jeudi 27 octobre après-midi, avec le club de l'amitié, l'espace jeunes et l'accueil de loisirs !



---

## Vie paroissiale

---

### ENSEMBLE PAROISSIAL DU GOYEN AU NEVET

MESSE DE RENTRÉE DE L'ENSEMBLE PAROISSIAL - Dimanche 9 octobre, à Gourlizon à 10 h 30

---

## En bref ...

---

### DATE DU CHANGEMENT D'HEURE

Le prochain changement d'heure, qui marque le retour à l'heure d'hiver, aura lieu dans la nuit du **samedi 29 au dimanche 30 octobre 2016**.

### ENQUÊTE PUBLIQUE

Une copie du rapport et des conclusions concernant l'enquête publique portant sur le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin versant de l'Odette est disponible en Mairie pour consultation. Ces documents sont également en ligne sur le site : <http://finistere.gouv.fr/>

### PRÉSIDENTIELLES 2017 - DATES DES ÉLECTIONS



Les dates exactes des élections présidentielles 2017 ont été fixées lors du Conseil des ministres du 4 mai 2016. Le premier tour est fixé au dimanche 23 avril 2017 tandis que le second tour aura lieu le dimanche 7 mai 2017.

*Les législatives de 2017 auront lieu quelques semaines après les présidentielles.*

Pour pouvoir voter aux présidentielles, vous devez avoir la nationalité française, être majeur, jouir de vos droits civiques et politiques et être inscrit sur les listes électorales.

**Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune jusqu'au 31 décembre 2016. À joindre à la demande d'inscription : une copie de la carte d'identité et un justificatif de domicile récent.**

### OCTOBRE ROSE 2016, TOUS UNIS CONTRE LE CANCER DU SEIN

Cette année encore, le mois d'octobre sera placé sous le signe du Dépistage Organisé du cancer du sein. Si l'efficacité de ce geste simple n'est plus à prouver, 10 % des finistériennes concernées, âgées de 50 à 74 ans, n'y participent pas encore. Pourtant les avantages du Dépistage Organisé sont nombreux :

- chaque femme de 50 à 74 ans reçoit une invitation personnalisée tous les 2 ans de l'ADEC 29
- la mammographie est réalisée par un radiologue agréé sur du matériel contrôlé tous les 6 mois,
- une double lecture des clichés de la mammographie est assurée,
- aucun frais n'est à avancer.

**Pourquoi alors se priver du Dépistage Organisé ?** Une tumeur détectée et traitée à un stade précoce peut être guérie dans 9 cas sur 10 tout en préservant un maximum la qualité de vie des patientes.

Participer au Dépistage Organisé, c'est limiter le risque d'être touchée par la première cause de mortalité par cancer chez les femmes. Au cours de sa vie, 1 femme sur 8 risque en effet de développer cette maladie.

***N'attendez plus, dites OUI au Dépistage Organisé.***

---

Faites-nous parvenir vos événements ! Articles et photos (format jpeg), avant le 10 de chaque mois.  
[mairie.ploneis@wanadoo.fr](mailto:mairie.ploneis@wanadoo.fr)